



L C I E

RAPPORT D'ESSAI

N° 96437 – 591974 B

DELIVRE A : **LEGRAND FRANCE**
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
B.P. 523
87045 LIMOGES

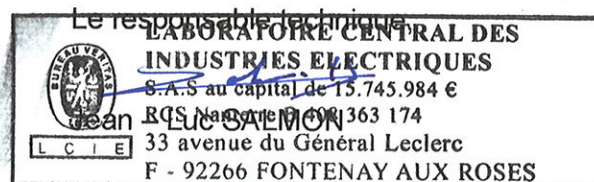
Objet : VERIFICATION DES DEGRES DE PROTECTION PROCURES PAR
L'ENVELOPPE D'UN SOCLE DE PRISE DE COURANT ENCASTRE

Réception du matériel : 14 décembre 2009

Dates des essais : 31 décembre 2009

Ce document comporte : 4 pages

Fontenay-aux-Roses, le 10 février 2010




La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction partielle ou toute insertion de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel du LCIE.

Ce document résulte d'essais effectués sur un spécimen, un échantillon ou une éprouvette. Il ne préjuge pas de la conformité de l'ensemble des produits fabriqués à l'objet essayé.

Sauf indication contraire, la décision de conformité prend en compte l'incertitude de mesure.

1. MATERIEL ESSAYE

Un socle de prise de courant encastré.

MARQUE	REFERENCES
LEGRAND	77213 +80251 + 78802 +80141
	

2. MODALITES ET RESULTATS DES ESSAIS

Les essais ont été réalisés selon les modalités

- Des normes NF EN 60529 édition 2000 et CEI 60529 édition 2001.
- De l'offre commerciale L01/091119-cca01 de Novembre 2009

2.1. DESCRIPTIF DE LA CONFIGURATION D'ESSAI DU MATERIEL

Le matériel est composé de deux parties, l'une dite face avant, l'autre encastrée.

Seule la face avant, constituée de sa plaque de recouvrement et de son mécanisme de prise, a été soumise aux essais.



2.2 Essai pour la protection contre l'accès aux parties dangereuses et la pénétration de corps solides étrangers (IPX4)

L'essai a été réalisé selon les modalités des articles 12 et 13 des normes citées.

Caractéristiques particulières de l'essai

- Calibre objet : Fil d'acier rigide de diamètre 1 mm
- Force d'application : $(1,0 \pm 0,1)$ N

Le calibre a été appuyé contre toutes les ouvertures de l'enveloppe avec la force spécifiée.

Résultat

Aucune pénétration du calibre n'a été observée.

Résultat satisfaisant.

2.3. Essai pour la protection contre la pénétration d'eau (IPX1)

L'essai a été réalisé selon les modalités de l'article 14.2.1 des normes citées.

A l'issue de l'essai, un contrôle de la tenue en tension du matériel a été réalisé.

Caractéristiques particulières de l'essai

- Moyen d'essai : Boîte à gouttes
- Distance entre la boîte et le haut du matériel : 200 mm
- Débit d'eau : $(1,0 \pm 0,5)$ mm/min
- Rotation du matériel : 1 tr/min
- Durée de l'essai : 10 min

Caractéristiques particulières du contrôle de la tenue en tension

- Moyen d'essai : Générateur de tension SEFELEC N° A6602038
- Tension sinusoïdale de valeur efficace : 2000 V
- Points d'application de la tension : Entre les parties actives et la terre reliée à la masse*
Entre chaque pôle actif et l'autre relié à la terre et à la masse*
- Durée d'application de la tension : 1 min

* Masse simulée par l'apposition d'une feuille d'aluminium recouvrant le matériel.

Résultats

Contrôles de la tenue en tension :

Aucun amorçage ni contournement des isolations n'a été observé.

Aspect visuel :

Aucune trace d'eau, nuisible à la protection des organes internes et des personnes, n'a été observée à l'intérieur du matériel.

Résultats satisfaisants.



3. CONCLUSION

Le matériel, présenté au paragraphe 1 et essayé selon les modalités décrites au paragraphe 2, satisfait aux degrés de protection IP41.